

Pas d'élections
Pour les cigares
DIXIE & POLO
Ils sont vainqueurs
Jusqu'à la mort

L'ÉVÉNEMENT

Pas d'Élections
Pour les cigares
DIXIE & POLO
Ils sont vainqueurs
Jusqu'à la mort

39ME ANNEE No. 230

JOURNAL POPULAIRE

LU N DI, 19 FEVRIER 1906

THOS. DONOHUE
VENTE IMPORTANTE
A ESCOMPTE
POUR MESSIEURS
Régulier 35 cts CHAUSSETTES en Laine Écossaise.
Régulier 45 cts CHAUSSETTES en Cachemire devant Brodés.
Régulier 55 cts et 65 cts "DENTS" Gants de laine tricotés.
Régulier 65 cts CAMISOLEN et CALEÇONS tout laine.
Régulier \$1.25 CAMISOLEN et CALEÇONS qualités supérieure tout laine.
Régulier \$1.25 à \$1.75 CHEMISE de couleur grand assortie.
VESTE TRICOT de fantaisie et en drap double de flanelle au prix de manufacturiers.
SPECIALE 10 p.c. d'escompte sur la balance de notre Stock.
THOS. DONOHUE
188 RUE ST-JEAN

Blé d'Inde Blanc
Nous venons justement de recevoir 3000 minots de beau BLE D'INDE BLANC, spécialement pour (essiver) et à Sios, aussi 2 chars de belle
Graine de Mil Canadienne
Wm. Carrier & Fils
Négociants en Gros Grains et Graines de Semences
108 Rue Dalhousie --- Québec

La Poudre Désinfectante de Lever Y Z est un bienfait à toute famille. Elle désinfecte et nettoie en même temps.

Continuation de Vente

Nous voyons encore une foule d'acheteurs, cela est dû au mauvais temps qui a prévalu la semaine dernière, en conséquence et pour répondre à la demande pressante de nos nombreux clients de la ville et des environs, nous avons décidé de continuer cette vente pour une semaine.

Afin d'accommoder ceux qui n'ont pu venir à la plus grande vente à sacrifice qui ait eu lieu à Québec nous continuerons cette vente

ENCORE UNE SEMAINE

UNE GRANDE SURPRISE VOUS ATTEND

Nous ne vendons pas des marchandises hors de mode mais des marchandises de la plus haute nouveauté.

TOUT LE STOCK

Marchandises consistant en nouveautés pour dames, Manteaux, Pelleterie, Tapis et Hardes faites sera mis en vente à des prix qui vous forceront à délier les cordons de votre bourse.

Ed. Belanger & Cie
86, Cote de La Montagne,
29, Rue Notre Dame,
Basse-Ville - - - Québec

Le mariage de Mlle Roosevelt

AVEC M. N. LONGWORTH

La cérémonie avait presque un caractère international.--Plus de 850 invités

Washington, 19.—Le mariage de Mlle Alice Roosevelt, la fille aînée du Président, avec le congressman Nicholas Longworth, un millionnaire de l'Ohio, a été célébré à midi, samedi, dans le somptueux Salon de l'Est de la Maison Blanche, avec un éclat qui n'a jamais été égalé aux États-Unis.
La cérémonie avait presque un caractère international, tant l'intérêt qu'il a soulevé était universel.
En effet, non seulement le corps diplomatique y assistait, dans ses atours les plus magnifiques, mais chaque pays avait tenu à honorer de faire à la future Mme Longworth un cadeau de valeur. Tous les chefs d'État européens et asiatiques ont, en effet, envoyé à Mlle Roosevelt des présents dignes de leur munificence.
M. Loeb, le secrétaire privé du Président, a été l'homme le plus occupé du monde depuis l'aube, car il avait maints ordres à donner et à voir aux détails de la cérémonie nuptiale.
Dès 11 heures, les invités commencent d'arriver. On en avait limité le nombre à 850, mais à midi, l'heure du mariage, il devait y avoir au moins 1,000 personnes dans le Salon de l'Est, dans les couloirs et les pièces contiguës.

Chambrun, beau-frère de M. Longworth, et Theodore Roosevelt fils.
Pendant la cérémonie nuptiale, le choeur de l'église St-John fit entendre plusieurs hymnes, entre autres celui "Hallelujah" intitulé: "Be Thou Faithful Unto Death," et un fragment du Cantique de Salomon: "My Beloved Cometh."
A la question traditionnelle posée par l'évêque Satterlee, Mlle Roosevelt répondit "Oui" d'une voix ferme. La réponse de M. Longworth, moins forte, ne fut entendue que de son entourage. Mais il paraissait au comble du bonheur. Mlle Roosevelt aussi était rayonnante.
A la sortie, la Musique de la Marine joua une marche enlevante.
Mlle Longworth était ravissante dans son costume de noces style Princess, qui allait au ton plus doux que sa fille Glande, l'épouse en sa robe tissée dans une des soieries de Paterson (New Jersey) et le modèle, unique, ne peut être reproduit.
Le banquet nuptial a été donné dans le fameux Salon Bleu, où M. et Mme Longworth firent leur entrée à 11 heures.
Les nouveaux époux reçurent les félicitations et les bons souhaits des nombreux assistants, après quoi on fit honneur à un repas digne de Lucullus.
Les cadeaux de noces de Mme Longworth sont nombreux et représentent en valeur une fortune considérable. Il en est venu de tous les pays civilisés.
Celui de la France, une tapisserie des Gobelins, est particulièrement précieux.
Parmi les chefs d'État qui ont envoyé des cadeaux à Mme Longworth, on remarque l'empereur Guillaume, l'impératrice douairière de Chine, le roi et la reine d'Italie, le roi Édouard, l'empereur de Russie, l'empereur d'Autriche, le Mikado, le roi Oskar de Suède, le roi Alphonse d'Espagne, le président de la république cubaine.
M. et Mme Longworth quittent Washington à 3 heures, cet après-midi, pour faire un voyage de noces en wagon spécial, le "Republic," à travers les États du Sud. Le "Republic" est aménagé de manière à procurer tout le confort possible.
Le voyage de noces durera trois semaines, après quoi les nouveaux mariés éliront domicile dans la 18e rue, où s'élève la résidence primitive de M. Longworth.

Après la session du Congrès, dont M. Longworth est membre, ce dernier et son épouse feront un voyage en Europe, pendant lequel ils visiteront toutes les capitales du Vieux Monde.
A Paris et Londres, comme ailleurs où ils se rendent, ils seront fêtés par les chefs d'États.
M. Longworth est âgé de 36 ans, et de belle taille. C'est un athlète et un excellent compagnon.
Quant à Mme Longworth, elle a eu 22 ans, lundi dernier. C'est une personne d'un caractère énergique, comme elle l'a montré en diverses circonstances. Elle aime l'équitation et les autres sports.

Après la session du Congrès, dont M. Longworth est membre, ce dernier et son épouse feront un voyage en Europe, pendant lequel ils visiteront toutes les capitales du Vieux Monde.
A Paris et Londres, comme ailleurs où ils se rendent, ils seront fêtés par les chefs d'États.
M. Longworth est âgé de 36 ans, et de belle taille. C'est un athlète et un excellent compagnon.
Quant à Mme Longworth, elle a eu 22 ans, lundi dernier. C'est une personne d'un caractère énergique, comme elle l'a montré en diverses circonstances. Elle aime l'équitation et les autres sports.

Cérémonie de vêture

Au couvent de Sillery

Jeudi matin, au couvent de Sillery, Mgr Marois a présidé à une cérémonie de vêture et de profession religieuse. Les religieuses suivantes ont prononcé leurs vœux:
Anorine Trépanier, de Québec, en religion Soeur Marie de la Purification; Prudentine Gauthier, de St-Basile; en religion Soeur Marie Bellevue; Olympe Fortin, de Beauveuve, en religion Soeur Marie Saint-Cyprien; Amélie Mercier, de Saint-Vallier, en religion Soeur Marie du Perpétuel Secours; Marie-Thérèse Blais, de Fraserville, en religion Soeur Marie Cruesac; Cécile Bédard, de Québec, en religion Soeur Henri Szeau; Eugénie de Beaumont, de Québec, en religion Soeur Marie de la Paix.

Ont revêtu le saint habit:
Chez les professes: Blanche Paquin, de Deschambault, en religion Soeur Marie St-Théophile; Délia Guay, du Montana, en religion Soeur Marie Aloisia; Alice Duhaime, de Fall River, en religion Soeur Marie Sainte-Pauline; Georgina Binet, de Beauveuve, en religion Soeur Marie St-Isidore; Hectore Bernard, de Beauveuve, en religion Soeur Marie Ste-Cécile; Rose-Anna Dion, de Saint-Gervais, en religion Soeur Saint-Pierre Molasque; Dalia Polré, de Lévis, en religion Soeur Marie Saint-Jean Damascène.

Chez les converses: Philomène Rochette, de Saint-Raymond, en religion Soeur Marie Saint-Isidore; Délia Rondeau, de Saint-Jean de Matha, en religion Soeur Marie Tharsisina; Anna Saint-Martin, de Saint-Robert, en religion Soeur Marie Saint-Firmin.

Le sermon de circonstance a été donné par le R. P. Daly, C. S. S. R., de St-Anne de Beauveuve. Parmi les membres du clergé présents à la cérémonie, on remarquait: M. J. J. P. Dupuis, les RR. PP. Courbon, missionnaire du Sacré-Coeur, de Québec, Valiquette, O. M. L., Garant, C. S. B.

UNE PHOTOGRAPHIE DE LA CHAMBRE

A ceux qui seraient parfois tentés de nous croire trop sévères dans nos appréciations de la chambre, nous soumettons la photographie suivante que nous taillons dans la lettre parlementaire du "Nationaliste":

"La semaine parlementaire, supposée de cinq jours, en comprend en réalité trois: le mardi, le mercredi et le jeudi. Le samedi et le dimanche, nos députés sont en congé. Le lundi ils ne sont pas encore arrivés; le vendredi ils sont déjà partis. Et c'est à peine si, ces deux jours, la Chambre a son quorum, qui est de quinze.
"Cela n'empêche d'ailleurs pas la marche des bills: on en expédie chaque jour des brassées sur toute sorte de sujets. Les conservateurs—ils sont si—se taisent avec obstination, et chez les libéraux si grande est la frayeur des foudres ministérielles qu'il n'est pas jusqu'à M. P. Pezault qui ne mette à sa bouche une porte de circonspection. Alors, on légifère à la vapeur; on présente d'importe quoi, sûr que ça passera. Et ça passe toujours. C'est un plaisir que de voir travailler ces gens là. Jamais un désaccord, jamais une discussion; toujours l'unanimité.
"Aussi bien nos députés offrent-ils une belle illustration des progrès modernes. Jusqu'à ces dernières années on avait cru, que le travail de législation comportait l'examen et la discussion des projets de loi. C'était par trop vieux jeu; nos représentants, en vices pratiques, ont supprimé ces opérations ennuyeuses; aujourd'hui, légiférer veut dire simplement ADOPTER des lois. A quoi bon, ainsi, perdre du temps à étudier des bills quand il est si expéditif de les voter seulement?"

NOTRE DETTE
Au 1er février de cette année, la dette brute du Canada s'élevait à \$88,419,577. L'an dernier, au 31 décembre, il s'élevait à \$87,467,357, 532.
A la fin de janvier 1906, le total de la dette brute du Canada était de \$21,723,795. A la même date, l'an dernier, il s'élevait à \$24,467,355.
Soit une augmentation de plus de sept millions durant l'année.
Hourra pour Laurier!

Continuation de vente
Notre vente a été un si grand succès que nous demandons d'une foule de gens anxieux d'en profiter, nous avons décidé de continuer cette VENTE A SACRIFICE toute la semaine prochaine. Avis aux gens économes.
ED. BELANGER & Cie,
86 Cote de la Montagne, 29 rue Notre-Dame, Basse-Ville, Québec.

VICAIRE-GENERAL
"Monsieur Pierre Zéphirin Decel, le nouveau vicaire-général de St-Hyacinthe, né à Saint-Damase, le 5 avril 1863, fit son cours classique au Séminaire de Saint-Hyacinthe, où il prit la soutane le 29 juin 1882, et enseigna pendant deux ans. Après une année passée au Grand Séminaire de Montréal, il est ordonné prêtre le 11 octobre 1887, et nommé le même jour sous secrétaire de l'évêché et cœlébrant de la cathédrale. Assistant-secrétaire du diocèse en septembre 1888, et nommé le même jour, le 1er septembre 1893, Chanoine titulaire de la cathédrale le 31 juillet 1894, il prend possession de canonicat le 20 septembre suivant. Enfin, il est nommé Vicaire-général le 15 février 1906, le jour même du sacre de Mgr Bernard." Le "Courrier de St-Hyacinthe."

BAUME RHUMAL
Il renforce les poumons et les gorges faibles,
Il soulage la toux
Il guérit les maladies monaires,
Il aide l'expectoration,
Il guérit les Rhumes, l'Asthme, les Bronchites, etc., etc.

BAUME RHUMAL
est facile à prendre
Tonifie et vivifie
Il ne dérange pas l'estomac.
Prix 25c la bouteille.

Vente à Sacrifice

De quelques superbes
PIANOS ET HARMONIUMS

Nous offrons à un prompt acheteur un superbe piano D. W. KARN, plus grand format, avec action américaine, Wessell, et le même mécanisme qui se trouve dans les meilleurs pianos américains et canadiens. Ce piano est de dessin spécial, ayant été fait pour l'exposition de Toronto. Il est garanti n'avoir eu d'autre usage que celui du magasin et d'avoir été loué à un musicien distingué de notre ville pour quelques mois seulement. Le prix régulier de ce piano est de \$600.00. Vu que nous ne représentons plus cette marque de pianos, nous l'offrons à \$300.00 comptant plus 6 p. c. d'intérêt, payable \$80.00 par mois. L'instrument ne peut être différé d'un neuf qui arrive de la manufacture. Nous invitons les connaisseurs et surtout ceux qui sont désireux d'épargner une centaine de piastres sur leur achat à venir voir cet instrument.
Un splendide piano Bell, caisse en ébène, 7-1-3, octaves, mécanisme américain, etc. Ce piano a été vendu pour \$400.00. Le propriétaire ayant décidé de faire l'achat d'un piano Chickering à quene, nous l'avons reçu comme partie de paiement. Ce piano est en parfait ordre sous tous rapports. Nous l'offrons pour \$225.00 comptant, plus 6 p. c. d'intérêt, payable \$60.00 par mois.
Aussi, un magnifique piano VOSER & SONS (Boston) caisse en palissandre français, plein clavier: 7-1-3 octaves, la qualité du son et l'apparence sont égales à celles d'un piano neuf. C'est un petit format. Seulement \$125.00. Conditions de paiement des plus faciles.
Un joli choix d'harmoniums de salon avec tète, par des fabricants tels que DOHERTY, KARN & THOMAS et autres, que nous offrons à des prix à partir de \$100.00 en montant, à termes de paiement aussi faciles que \$2.00 par mois.
Une visite est respectueusement sollicitée.

C. W. LINDSAY, Ltée
204, RUE ST-JEAN

Echos de la Ville ET DES ENVIRONS

MORT SUBITE.—Le coroner Jell-coeur a été notifié hier, de la mort subite d'un enfant de M. Ludger Ginguas, des Chutes Montmorency. Il a été trouvé mort dans son bercail, et y aura enquête demain matin.

ACHAT DE PROPRIÉTÉ.—Les associés de la maison J. B. Renaud et Cie, viennent d'acheter de la succession Renaud, la propriété voisine de la leur et présentement occupée par J. B. Letellier et Cie, qui dit que le prix d'achat de l'immeuble est d'environ \$50,000.

LA ST-PATRICE.—Hier après-midi, au Tara Hall, il y a eu une grande assemblée des Irlandais en vue de la célébration de la St-Patrice. Des discours furent prononcés par M. J. Hall Kelly, J. Ahern, Dr J. C. Howe, J. T. O'Flaherty et Coleman.

NOMINATION.—M. Jéges Honé, le populaire agent de la Cie du chemin de fer C. P. R., en cette ville, vient d'être nommé membre du Bureau des Directeurs de l'Auditorium, en remplacement de M. H. Kennedy, que les nombreuses affaires obligent de se retirer.

NOMINATION.—Il a plu à Son Honneur le lieutenant-gouverneur, par ordre en conseil, en date du 16 février courant 1906, de nommer M. J. B. Caux, Didaire Kirouack et Napoléon Samson, commissaires d'école pour la municipalité scolaire de St-Narcisse de Beauveuve, comté de Lotbinière, le premier en remplacement de M. Augustin Demers, le second en remplacement de M. Léon Taylor, et le troisième en remplacement de M. Edouard Eluard, démissionnaires.

Il a plu à Son Honneur le lieutenant-gouverneur, par ordre en conseil, en date du sept février 1906, de nommer M. Peter McKenzie, agent général de "The Chugabamoo Gold & Asbestos Mining Co.", de Montréal, juge de paix, avec juridiction sur toute la province.

NOYADE.—M. Patrice Martel, de Foy

F. SIMARD & CIE

Demenages au No. 142, RUE ST-JOSEPH, vis-à-vis de la ancienne Etablissement

NOUVELLES ETOFFES A ROBES ET COSTUME

Nous venons de recevoir de Londres, Angleterre, variété de nouveaux tissus dans les couleurs unies, de fantaisie, ces étoffes tous des plus récentes créés sont vraiment admirables pour costume de rue, costume de voyage et de toilette et les prix sont des plus modérés.

Departement du Tailleur pour dames

Nous sommes maintenant en position de prendre vos commandes pour le printemps pour vos costumes genre tailleur. Coupe et fil de première classe ces costumes seront fabriqués d'après les dernières idées, et les plus brillantes conceptions des experts parisiens en Drap d'Été, en Drap Vénitien, en Etoffe panama et Tissus Nouveautés.

Nouvelles Soies de Lyon
Ces soies, de qualités vraiment supérieures, sont fabriquées à Lyons, France, le plus grand centre manufacturier de soie, dans le monde entier, et sont sans aucun doute les meilleurs tissus du genre, connu sur le marché.
L'assortiment renferme des soies convenables pour Robes de toilette et de rue, pour robes de mariées, pour aînées, Jupons et Peignoirs.

Soie Louisine Chinée, Fourlards imprimée,
Soie Japonaise imprimée, Fleurs de Printemps,
Taifata Rayé ou à Carreaux

Articles de Cou pour Dames

COLETS en Soie, en toile ou en lawn brodés depuis 25cts, jusqu'à \$1.00
COLLET "Stock" en chiffon et en soie brodée, depuis 75 cts, jusqu'à \$1.75
COLETS et Poignets en dentelle zébrure, depuis 60 cts jusqu'à \$2.00
SCARFS en dentelle blanche ou écarlate depuis 75 cts jusqu'à \$2.50
SCARFS en chiffon électrique de Chine, depuis \$1.50 jusqu'à \$7.00

F. SIMARD & CIE

Demenagée au No. 142, rue St-Joseph

St-Henri de Tallon et fils de M. Georges Martel, de St-Jérôme, s'est noyé avec son cheval lundi dans la nuit en traversant le Lac St-Jean, pour se rendre chez lui. L'accident est arrivé à l'embouchure de la Grande-Décharge. La voiture et le cheval ont été trouvés mais vendredi, on n'avait pas encore trouvé le corps de Martel. Celui-ci laisse une épouse et trois enfants.

BOIS DE PULPE.—MM. Price Bros. & Co., ont décidé de construire une manufacture de bois de pulpe à St-Alexis de la Grande Baie, à l'endroit où se trouvaient situées autrefois leurs scieries incendiées, il y a quelques années. Ils sont à faire déblayer le terrain sur lequel elle sera construite.

Le conseil de St-Alexis a accordé à la compagnie une exemption de taxes pour une période de 20 ans moyennant que les dites usines soient en opération en juillet prochain.

LE PORT DE CHICOUTIMI.—Des nouvelles de Chicoutimi nous apprennent que M. J. E. A. Dubuc, qui vient d'arriver d'Europe, a complètement réussi à organiser la Cie du Port de Chicoutimi. Un capital de \$175,000 est actuellement souscrit par des actionnaires de Liverpool et des environs de ce grand port commercial. La plupart d'entre eux sont de riches propriétaires de navires.

La Compagnie du Port de Chicoutimi a acheté pour \$75,000, toute la ligne de chemin de fer électrique de la Cie de pulpe, y compris ses tramways, tout l'équipement de ce chemin, ses rails au Bassin et toute sa flotte: remorqueurs, barges et bateaux.

MASCARADE.—Demain matin, au Patinoir Québec, il y aura une grande mascarade. La fanfare du R. C. G. A., y exécutera, durant la soirée, un programme musical.

EVAPUEE BELLE.—Quatre jeunes filles qui étaient en voiture sur la rue Du Pont, hier soir, ont bien failli être victimes d'un sérieux accident. Leur conducteur conduisait son cheval à toute vitesse lorsqu'en traversant le coin des rues Desossés et Du Pont, le véhicule fut frappé par le char No. 53. Heureusement que le wagon électrique allait tranquillement, car le "motorcar" fut à temps mettre les freins. Personne ne fut blessé, mais le cheval parut à l'épouvante et on ne put le rattrapper qu'à la Basse-Ville.

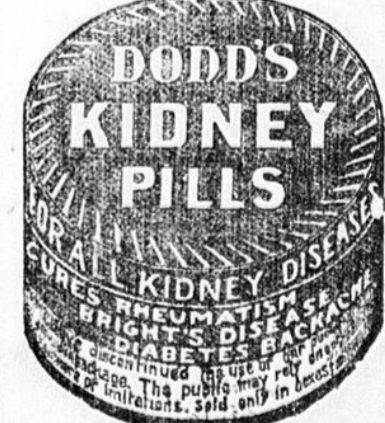
DINER.—L'hon. J. Prévoist, ministre des Mines, de la Colonisation et des Pêcheries, a donné, samedi soir, un dîner à une vingtaine de journalistes, à la maison du Club de Chasse à Courbe, Villa Balvanie, près de Ste-

Trait d'honnêteté

Un débiteur d'une mémoire peu ordinaire

Il y a quelque chose comme trente ans, dit "l'Étoile du Nord", pensionnait à l'hôtel d'Onésime Chevalier, à St-Paul de Joliette, un M. Alexander T. Campbell qui demeure actuellement à Toronto, Ont.
Obligé de partir dans un moment où il ne pouvait pas payer la somme de \$230.00 qu'il devait à son hôte pour sa pension, ce dernier accepta les seuls \$100.00 dont pouvait disposer son pensionnaire et le laissa aller avec ses bagages, s'en rapportant à son honnêteté pour le paiement des \$230.00 qui restaient dûs.
Or, le 8 février courant, trente ans après le départ du pensionnaire en question, M. Chevalier voyait arriver à son domicile, un voyageur qui lui demanda s'il le reconnaissait, sur la réponse négative de l'ancien hôtelier, le voyageur lui rappela qu'il avait trente ans au pensionnaire à son hôtel et qu'il venait solder la balance du compte qu'il lui devait savoir: la somme de \$230.00.
On peut juger de l'agréable surprise de M. Chevalier qui depuis longtemps avait renoncé à l'espoir de toucher cette somme qui, d'ailleurs, n'était plus recouvrable en loi.
Nous avons cru bon de signaler ce trait d'honnêteté, car il serait à désirer que tous les débiteurs gardassent une telle mémoire de leurs obligations.

TOUT indique que la session fédérale, qui s'ouvrira dans quinze jours durera jusqu'en septembre.



Des Nerfs solides dénotent une bonne gestion, laquelle est obtenue par un usage journalier du

WILSON'S INVALIDS' PORT (A LA QUINA DU PEROU)

Grande Bouteille \$1.00 Six Bouteilles \$5.00

Chez tous les Pharmaciens Partout

SPECULATEURS

SUR LES STOCKS DE NEW-YORK

GRAINS, PROVISIONS, ETC

Économiser de l'argent sur la commission, le réis, etc., en plaçant leurs ordres sur un marché de 2% en plus avec la maison bien connue

THE MUNICIPAL

Trading Co. of New-York, U.S.

Bureau: 84 RUE ST-PIERRE, Québec PHONE 2146

ALA ROYALE

COIN DES Rues Casan et Lallemant, St-Roch

BOITES En Carton De toutes Formes et Dimensions Boites Plantes, Etc.

TELEPHONE 2256 THE ROYAL PAPER CO.

Un projet de loi

Sur les accidents du travail

L'hon. H. Archambault, président du Conseil législatif, vient de présenter en conseil un projet de loi réglementant les compensations à accorder aux ouvriers et employés par le patron, en cas d'accident de travail.

Nous en résumons pour nos lecteurs les principales dispositions.

L'article premier énumère les métiers, occupations, etc., qui pourront donner lieu à compensation en vertu de la loi.

Les ouvriers et employés dans ces métiers ou occupations auront droit, d'après l'article 2 aux compensations suivantes :

1o Pour incapacité de travail totale mais temporaire, durant plus de quatre jours à une compensation de 60 p. c. du salaire journalier au moment de l'accident.

2o Pour incapacité partielle, de 60 p. c. de la différence entre le salaire de l'ouvrier au moment de l'accident et celui qu'il peut ensuite gagner, jusqu'à guérison complète.

3o Pour incapacité de travail permanente, la compensation sera une annuité de 60 p. c. du salaire annuel moyen à l'âge de l'ouvrier.

L'article 3 concerne la compensation à payer en cas d'accident entraînant la mort :

1o Une somme de \$25 au maximum pour les frais funéraires.

2o La veuve (non séparée de corps et de biens et divorcée) une annuité de 20 p. c. du salaire annuel moyen de la victime.

3o Aux enfants légitimes ou reconnus, jusqu'à l'âge de 16 ans ; aux ascendants qui auraient été à la charge de la victime, une somme représentant pour chaque enfant une annuité de 15 p. c. du salaire annuel moyen de la victime est une annuité égale pour chaque ascendant. Le tout ne devant pas dépasser 60 p. c. du salaire annuel de l'ouvrier, si les enfants n'ont plus ni père ni mère, et 45 p. c. s'il leur reste un père ou une mère.

Le reste du projet de loi pourrait à ce que l'ouvrier ou l'employé ne pourra valablement renoncer à cette compensation dans son contrat d'embauchage.

Et que le patron ne pourra se décharger de sa responsabilité, excepté en assurant ses ouvriers et employés à une société mutuelle et en payant les cotisations nécessaires ; mais il restera toujours tenu de parfaire les paiements si la société est incapable ou refuse de les faire partiellement ou en entier.

Ce projet de loi ne s'appliquera pas aux ouvriers qui, en pratique, travaillent seuls, même si de temps à autre ils travaillent en compagnie d'un ou de plusieurs autres ouvriers.

Ce projet de loi, basé sur la loi actuellement en vigueur en France, ne fait aucune distinction entre les différentes causes de l'accident et se fait pas d'exception même pour les cas où l'ouvrier a été volontairement ou par imprudence la cause même de l'accident.

Le Board of Trade de Montréal, qui l'a pris en considération mercredi, a fait parvenir à Québec une protestation formelle. Il affirme que la loi actuelle est suffisante et que, si ce pro-

jet devait loi, il passerait tourdemment sur les petits patrons, qu'un accident qu'ils n'auraient pu ni empêcher ni prévoir pourrait ruiner d'un seul coup.

Ce projet de loi a déjà été soumis à la législature il y a deux ans, lorsque M. Archambault était procureur-général dans le cabinet Parent.

Jouant avec sa vie

Ce que bon nombre d'entre nous font trois fois par jour

Pour chaque chose que nous acquérons, une autre nous est enlevée. Toute action a deux côtés. Quelques hommes au pouvoir voudraient se partager, mais ils ne peuvent faire deux choses à la fois.

Dans ce siècle de nerveuse activité, il en est de même de la plupart d'entre nous. On ne peut se dépenser en travail et conserver sa santé ; il faut que l'un ou l'autre s'efface et le plus souvent c'est la santé. Nous savons avoir tort et alimenter à nous réformer, mais nous craignons de faire tort de nous si nous vivions suivant notre conscience et le bon sens.

Quelques-uns rompent avec leurs habitudes, pour quelque temps, et se mettent à la diète ; mais bientôt, ils se fatigueront et se remettront à boire et manger, comme il leur plaira et quand il leur plaira. On dit : "A quoi sert-il d'avoir un estomac, si on ne peut manger ?"

Il n'y a vraiment pas de règles à observer quant à l'estomac. Un homme pourra manger telle chose qui sera dommageable pour un autre.

Mais le dyspeptique devrait se rappeler que la mort a une longue liste sur laquelle est écrit : "Malade de coeur" et les médecins vous diront qu'il y a peu de maladies de coeur qui ne sont amenées que par la dyspepsie.

A chacun de nos repas, nous nous préparons peut-être, un très mauvais cas de dyspepsie. Il pourra se déclarer au moment où l'on s'y attend le moins.

Une très mauvaise digestion veut dire que vous avez d'égalles chances de vie ou de mort. Voilà où est votre jeu. Régie générale, c'est ce précepte jus gastrique qui décide de votre vie ou votre mort.

Alors, si vous constatez que vos vives pèsent sur votre estomac comme du plomb, soyez en garde ! Le jus gastrique est faible. Il ne peut digérer votre nourriture assez vite, pour éviter la fermentation. Prenez quelque chose qui le fera efficacement et sans retard. Prenez les Stuart's Dyspepsia Tablets, ces magnifiques tablettes vous guériront de tous les maux d'estomac : nausée, indigestion, fermentation, gonflements, toutes les formes de dyspepsie, de brûlements d'estomac, etc.

Un seul grain d'un ingrédient de ces tablettes digèrera 5,000 grains de nourriture. Votre estomac a besoin d'un repos, à l'instant, "Stuart's Dyspepsia Tablets" dériveront votre estomac des deux tiers de ses fonctions, digérant parfaitement toutes les vi-vres contenues dans votre estomac.

Vous ne pouvez faire de bon travail, ni avoir d'énergie et d'ambition, quand votre estomac est malade. Prenez les Stuart's Dyspepsia Tablets après vos repas, et vous vous sentirez bien et jouirez de la vie.

Donnez du repos à votre estomac pour qu'il se rétablisse et alors vous n'aurez plus rien à craindre. Vous pouvez vous procurer ces tablettes n'importe où à 50 cts la boîte.

Le Sunlight Savon est supérieur aux autres savons, mais c'est lorsqu'il est employé suivant la méthode Sunlight qu'il démontre sa plus grande supériorité. Achetez Sunlight Savon et suivez les directions.

COUPEZ ET GARDEZ

Horaire des trains du chemin de fer du Pacifique Canadien

QUITTANT LA GARE DU PALAIS

8.10 a. m., sur semaine dimanche excepté.—Express pour Portneuf, Batiscau, Trois-Rivières, Berthier, Terrebonne, Montréal, et stations intermédiaires ; voitures de première et de seconde, wagon-salon.

8.00 a. m., dimanche seulement. Express Local pour Portneuf, Batiscau, Trois-Rivières et stations intermédiaires ; voitures de première.

1.45 p. m., tous les jours, dimanche compris.—Train rapide pour Portneuf, Batiscau, Trois-Rivières, Louiseville, Berthier et Montréal ; voitures de première et de seconde, wagon-salon.

Raccourci avec Boston, Worcester et les endroits de la Nouvelle-Angleterre, Albany, New-York, Ottawa, Toronto, Buffalo, Détroit, Chicago, Sault Ste-Marie, St-Paul, Duluth et les endroits dans l'Ouest.

5.00 p. m., sur semaine, dimanche excepté.—Train local pour Lorette, Pont-Rouge, Portneuf, Batiscau, Trois-Rivières et les endroits intermédiaires.

11.30 p. m., tous les jours, dimanche inclus.—Express de nuit, pour Montréal et les endroits intermédiaires ; voitures de première et de seconde et wagon-lits.

Raccourci avec Ottawa, Winnipeg, et les endroits dans la Colombie Anglaise, Boston et les endroits dans la Nouvelle-Angleterre, Albany, New-York, Toronto, London, Détroit, Chicago et les endroits de l'Ouest.

Le tabac CHAMPLAIN est le meilleur des tabacs à fumer et chiquer.

A LOUER

Pour Sociétés Mutuelles, Ouvrières, Nationales, Commerciales, etc., etc. aux Nos. 83 et 87, rue D'Argillon, feubourg St-Jean, de très jolies salles bien meublées, avec lumière électrique, téléphone longue distance, chauffées à l'eau chaude, petites tables, 7 grandes tables et nattes des autres améliorations modernes. Visibles tous les mercredis et samedis, de 8 à 10 heures, p. m., en s'adressant au No. 85, rue D'Argillon, feubourg St-Jean, Québec, P. Q., Canada.

19 FEVRIER 19 CENTS

SOLDE DE FEVRIER DE LA MAISON Z. PAQUET

Lundi, le 19 de février, sera une importante journée pour tous ceux qui aiment à acheter bon marché. C'est—si vous vous en rappelez bien—la fameuse journée des 19 cents. Quelque soit l'article que vous désirez acheter, que ce soit un bout de ruban ou même une théière en grès, cela ne fait aucune différence pour nous. Si l'article en question est marqué 25 cts, vous pourrez l'avoir lundi, pour 19 cts.

Notre maison, il est à peu près superflu de le rappeler, jouit d'une réputation des plus enviées sous le rapport de la qualité et de la variété de son assortiment, et l'immense clientèle qu'elle commande lui permet d'acheter ses marchandises aux plus bas prix. Conséquemment, lorsqu'un article est marqué à 25 cts, nos clients savent que c'est là la valeur réelle de cet article à Québec. Maintenant toutes ces marchandises qui portent la marque de 25 cts sont demeurées ce qu'elles étaient, c'est-à-dire que nous n'en avons pas modifié le prix pour l'occasion. Le prix original demeure tout simplement ce qu'il était, et vous pouvez, en venant le lundi, choisir n'importe quel article ou pièce de marchandise marquée 25 cts, et l'avoir pour DIX-NEUF CENTS. Mais cette facilité est accordée seulement pour une journée. Nous ne faisons pas de réserve. Tout rayon où apparaît, attaché à la marchandise, l'heureux numéro—25 cts—est préparé d'avance à cette éventualité : la journée du 19 cents.

Vous pouvez choisir indistinctement dans tout notre assortiment : Vêtements, cotons et toiles, collets et manchettes, linge blanc, ou chaussettes, vaisselle et porcelaine, fer-blancerie et coutellerie, bimbeloterie, Bref, ces mille et une choses si nécessaires à une maison. Rappelez-vous bien la journée de lundi (shopping day), le 19 de février.

Bas pour dames

Bas en laine noire, pour dames, de différentes grandeurs, en belle laine anglaise. Prix régulier : 30 cents par paire. Prix spécial pour lundi, 19c.

Bas en cachemire blanc pour dames, grandeurs 7, 7 1/2 et 8. Prix régulier : 40 cents par paire. Prix spécial pour lundi, 19c.

Couvertes

75 couvertes blanches en flanelle, grandeurs 36x45. Prix régulier : 25 cents chaque. Prix de la journée de lundi, 19c.

Mousseline

50 pièces de jolies mousselines, avec fleurs, ornées de branches brodées et de pois. Prix régulier : jusqu'à 50c. la verge. Prix de la journée de lundi, 19c.

Satin fleuri

15 pièces, joli satin fleuri, avec beaux dessins. Prix régulier : 25c. 30 cents la verge. Prix de lundi, 19c.

Satin uni

30 pièces de satin uni, nuances assorties. Prix régulier : 25 cts la verge. Pour la journée de lundi 19c.

Moires noirs

2 pièces d'un joli moire noir. Prix régulier : 25 cts la verge. Prix de la journée de lundi, 19c.

Linon avec petits plis

3 pièces d'un beau linon avec petits plis pour tabliers. Prix régulier : 25 cts et 28 cts la verge. Pour la journée de lundi, 19c.

Toile à nappe

5 pièces de jolie toile à nappe damassée. Prix régulier : 28c. la verge. Prix de lundi, 19c.

Toile pour habillements

10 pièces de toile pour habillements. Prix régulier : de 22 à 25 cts la verge. Pour la journée de lundi 19c.

Toile de foin

3 pièces de jolie toile de foin. Prix régulier : 25 cts par verge. 19c. Prix de lundi, 19c.

Toile du pays

3 pièces de toile du pays, d'une qualité toute spéciale. Prix régulier 27c. la verge. Prix de lundi 19c.

Toile ouvree

2 pièces de toile ouvree. Prix régulier : 25 cents la verge. Prix de lundi, 19c.

Toile turque

2 pièces de forte toile russe. Prix régulier : 25 cts par verge. Prix de lundi, 19c.

Toile frappée

1 pièce de jolie toile frappée. Prix régulier : 25 cts par verge. Prix de lundi, 19c.

NOUVELLES DU SOUS-SOL POUR LA JOURNEE DE LUNDI

Comme toujours, le sous-sol éveille la curiosité générale. Cela s'explique par le fait qu'il recèle une quantité infinie de choses utiles et attrayantes. Ces rayons du sous-sol participent comme tous les autres à la vente exceptionnelle du 19 cents de lundi. Chacun des articles que vous verrez à l'étalage, avec la marque de 25 cents, sera donné, lundi, pour 19 cents. Nous ne pouvons naturellement songer à énumérer tous les articles du sous-sol qui vont être livrés à la vente à 19 cents. Vous en aurez néanmoins une idée en jetant un coup d'oeil sur la liste qui suit :

De jolis pots au lait avec une grande variété de dessins. Prix régulier : 25 cts chaque. Pour la journée de lundi, 19c.

Bolles enfilées en argent plaqué pour fruits, d'un bon usage. Prix régulier : 25 cts chaque. Journée de lundi, 19c.

Panaches en argent plaqué pour viande froide, très beaux dessins. Prix régulier : 25 cts chaque. Prix de lundi, 19c.

Plaqueaux à bisuits en argent plaqué, jolis dessins. Prix régulier, 25 cts chaque. Journée de lundi, 19c.

Des théières en grès, dans le style "Brown Batty. Prix régulier, 25 cts chaque. Prix de lundi, 19c.

Bols et soucoupes en porcelaine chinée, avec motifs floraux. Prix régulier, 25 cts chaque. Prix de la journée de lundi, 19c.

UN TOUT PETIT MOT POUR VOTRE PROFIT PERSONNEL

Nous sommes parfaitement préparés à accueillir la plus grande foule d'acheteurs qui s'est encore présentée depuis l'ouverture de la grande vente de février, de même que nous sommes disposés à nous mettre à contribution pour servir tout le monde durant les heures où la besogne est la plus encombrante. Pour éviter, toutefois, l'encombrement, et nous permettre de rendre justice à chacun, nous vous suggérons de vous présenter à aussi bonne heure que possible. Nous prêterons à chacun notre meilleure attention. Nous ouvrirons à 8 heures précises.

19 CENTS Les Grands Magasins Z. PAQUET 157-173, Rue St-Joseph 19 FEVRIER

Grande Vente à Réduction COMMENÇANT LE 2 JANVIER 1906 15 à 40 Pour Cent d'Escompte Sur les Prix Réguliers POUR ARGENT COMPTANT OU PAYABLE SUR LIVRAISON GLOVER, FRY & CIE

LE MAGAZINE DE FAMILLES LA MAISON MODERNE ILLUSTRÉ ET D'UN PLUS FORT VOLUME Paraitra dorénavant tous les mois et sera vendue dans les Dépôts de Journaux au bas prix de 5c LA LIVRAISON de JAEVIER sera en vente partout Samedi le 20 courant. C'est le seul magazine du genre et de ce format au Canada. Nous le consignons aux dépositaires de journaux du Canada et de l'étranger. REGLEMENTS APRES VENTE. COMMANDEZ PAR LA PREMIERE MALLE. ADRESSEZ LA MAISON MODERNE Chambré 23 107 ST-Jacques, Montreal, P. Q. OU AUX SUCCURSALES J. ALF. GUAY 283 rue St-Joseph, Québec P. Q. J. A. GIBRALDOSEN 280 rue Dalhousie, Ottawa, Ont.



Le Sunlight Savon est supérieur aux autres savons, mais c'est lorsqu'il est employé d'après la méthode Sunlight qu'il prouve sa plus grande supériorité.

Pour apprécier la simplicité et la facilité du lavage suivant la méthode Sunlight, avec le Savon Sunlight, vous devez suivre les directions.

Après y avoir frotté le savon, roulez chaque pièce, placez sous l'eau et abandonnez le tout.

Sunlight Savon

accomplira son ouvrage en trente ou soixante minutes. Votre linge sera plus net et plus blanc que s'il eût été lavé à l'ancienne méthode—à la bouilloire et au dur frottement.

5c. Acheté-le et suivez les directions. 5c. Lever Brothers Limited, Toronto

CHEZ NOS GENS

AUX ETATS-UNIS

MORT DE M. JOS. VAUDREUIL

Worcester, Mass., 17.—M. Joseph G. Vaudreuil, entrepreneur, est décédé ce matin, à sa résidence en cette ville, à l'âge de 56 ans. Il a succombé à un cancer de l'estomac.

Il naquit à Lotbinière, le 15 novembre 1850 et était le fils de M. Isaac Vaudreuil, un respectable nonagénaire qui vit encore à St-Jean Deschêlons. Le 10 mai 1888, M. Vaudreuil partait pour les États-Unis et se rendait à Pawtucket, R. I., et dans l'automne de la même année, il venait à Worcester pour occuper une position de contre-maître à l'établissement de M. H. W. Eddy, entrepreneur en construction. Il resta dix-huit ans à l'emploi de M. Eddy et en 1889 il se lança dans les affaires à son propre compte. Dans la suite, il passa quelques mois, en société avec M. Solime Vincent, qui demeure encore à Worcester.

Il a eu de grands succès dans toute sa carrière d'entrepreneur. Il était intéressé dans plusieurs entreprises industrielles.

Il a pris pendant longtemps une part active aux clubs et à plusieurs sociétés fraternelles. Il fut, en 1885, le fondateur et l'un des plus ardens promoteurs du défunt club Frontenac et aussi du club Casino, fondé il y a une quinzaine d'années. Il était membre de la nombre de sociétés St-Jean-Baptiste dont il fut président pendant plusieurs années, président actuel de l'Association Commerciale, trésorier du conclave Lévis des Hépatophiles, membre des Elks, des clubs Union-town, Hancock et Tatassit, etc.

M. Vaudreuil était connu dans toute la Nouvelle-Angleterre et au Canada par sa libéralité.

UNE FAMILLE ÉPROUVÉE

Woonsocket, R. I., 17.—M. Paul Dépot, qui est très gravement malade, a été admis à l'hôpital de St-Jean, où il a subi une très grave opération et l'ablation de tumeurs aux reins, va mieux.

Il est tout probable que ses médecins lui donneront la permission de sortir de l'hôpital dès samedi. Les parents et amis de cette famille éprouvée se demandent si Mme Dépot arrivera assez tôt pour revoir son mari vivant.

NOUVEAUX FONCTIONNAIRES FRANCO-AMÉRICAINS

Central-Falls, R. I., 17.—Parmi les fonctionnaires municipaux élus hier soir, on remarque MM. Joseph E. Brochu, avocat, juge de la cour des preuves; Omer Dauray, inspecteur du plomberie; inspecteur des poids et mesures, Sévère L. Desautels; coroner, Dr J. V. E. Mathieu; jugeur, Olivier Fontaine; mesureur de bois, Georges H. Hébert; constable, Ovide Fréchette; surintendant des clôtures, Absalom Lemieux; Louis Mercier.

LA VIE RELIGIEUSE

Holyoke, Mass., 17.—Mlle Louise Beauvais, fille de M. Joseph Beauvais, 118 rue Newton, a fait profession chez les Révérendes Soeurs Dominicaines, d'Albany, N. Y., mardi dernier.

Mlle Beauvais, qui portera à l'avenir le nom de Soeur Marie-Samuel, est entrée au noviciat, il y a cinq semaines.

Elle a été employée plusieurs années chez Steiger & Company, où elle était très estimée.

NOUVELLES PAROISSES FRANCO-AMÉRICAINES

Nashua, N. H., 17.—La ville de

Nashua aura bientôt une nouvelle paroisse franco-américaine. Il a été annoncé hier qu'une nouvelle église sera construite prochainement dans la partie sud-ouest de la ville, district connu sous le nom d'Edgeville.

Ce sera la troisième paroisse de langue française de la ville, Mgr Duhanon en aurait approuvé le projet.

Bristol, Conn., 17.—Après des pourparlers avec Mgr Tierney, évêque de Hartford, les catholiques franco-américains de cette localité sont sur le point de voir leur projet se réaliser.

Il y a quelques années ils agitaient la question de l'érection d'une église qui fut la leur.

Mgr Tierney exigea d'eux un certain montant d'argent. Quelques mois plus tard on remettait une somme dépassant celle qu'il avait fixée.

La nouvelle paroisse devait être érigée au mois de janvier, mais des circonstances imprévues ont retardé de quelques semaines l'arrivée du nouveau curé parmi les paroissiens de Bristol.

Les Franco-Américains de Bristol forment une colonie d'environ trois cents familles et sont tous très prospères.

LE PROCHAIN CONGRÈS DES GROUPEMENTS DE LANGUE FRANÇAISE

Lewiston, Me., 17.—A une assemblée du Comité Franco-Américain, il a été décidé que le premier congrès des représentants des sociétés ou groupes organisés de langue française de l'état du Maine, aura lieu à Lewiston, dans les salles de l'Institut Jacques-Cartier, les lundi et mardi 12 et 13 du mois de mars prochain.

La convention s'ouvrira le lundi à 2 heures de l'après-midi.

Chaque société ou groupe organisé n'ont pas encore accepté officiellement de faire partie du mouvement peuvent encore le faire.

Toutes correspondances ou demandes de renseignements, d'ici le congrès, devront être adressées au secrétaire, M. Joseph Côté, No. 79, rue Maple, Lewiston, Me.

TERRIBLE ACCIDENT

Livermore-Falls, Me., 17.—M. Placide M. Mallet et Alphonse Léger, tous deux de Riley, ont été victimes d'un terrible accident.

Un moment où ils traversaient la voie ferrée entre Chisholm et Jay Bridge, en s'en retournant chez eux, un train est venu renverser la voiture dans laquelle ils se trouvaient.

Les deux hommes furent lancés dans les airs et retombèrent en dehors de la route et mutilés.

Mallet avait une jambe coupée au-dessus du genou. Il expira avant l'arrivée du médecin.

Léger fut transporté à un hôtel de Livermore et, quoique très dangereusement blessé, le médecin a l'espoir de lui sauver la vie.

L'accident s'est produit à environ un mille et demi de Livermore-Falls, et plusieurs personnes disent qu'ils avaient pris de la boisson, mais on attribue la cause de cet accident au fait qu'ils avaient une voiture couverte.

Le cheval a également été tué et la voiture réduite en miettes.

Mallet était un bûcheron et on croit que Léger l'est aussi. Tous deux sont originaires du Nouveau-Brunswick.

ELEGANT MARIAGE

HOULE-MICHAUD

Jeudi, le 15 dernier, à 9:30 heures, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, M. David Houle et M. Maurice Houle, ont été unis par M. Charles Archambault, évêque de St-Maurice, au sein de l'église paroissiale de St-Barthélemy, ville Marie-Louise Michaud, fille de Louis Michaud.

Le Révérend M. O. Lafontaine, curé de St-Lin des Laurentides, et oncle de la mariée, donna la bénédiction nuptiale, assisté des Révérends P. R. Bonin, curé de la paroisse, comme diacre, et V. Deschênes, vicaire, comme sous-diacre.

Assistants comme témoins, Thon, A. C. Larivière, pour l'époux, et pour l'épouse, son oncle le Dr L. P. Michaud, de Montréal; comme fille et garçon d'honneur, Mlle Julia Michaud et M. Adolphe Michaud, E. D., frère et sœur, cousin et cousine de la mariée.

L'église avait revêtu ses plus beaux ornements de fête, et se tenait par M. Charles Archambault, E. E. L., rendit ses plus douces harmonies. Un puissant choeur de chant, sous l'habile maîtrise du notaire J. A. Barrette, exécuta à perfection, la messe brève de "C. Goumou" en Ut majeur.

A l'entrée, Marche Nuptiale de Henri Farmer et chant du "Veni Creator," par l'offertoire, Duo "Quam dilecta," par le Révérend J. O. Pelland, C. S. V. et le notaire Barrette. Epière, Gavotte pastorale, Sortie, Marche solennelle de F. Auger.

La mariée, d'une élégance fort remarquée, portait à son arrivée, un somptueux manteau de drap beige, forme empire; à la cérémonie nuptiale, une élégante robe princesse d'étoffe de Chine mauve; et à son départ pour voyage, un magnifique costume brun, broché, genre à la mode, avec étole et manchon de vision. Un riche chapel de velours, nuance de la robe, orné de fleurs, dentelles, et plume d'autruche, complétait, avec goût et distinction, la toilette. Une superbe bouquet de roses blanches et fleurs d'orange répandait de suaves parfums.

De nombreux et riches cadeaux furent reçus. M. Chouffey, le vœu sincère de couler de longs et heureux jours parmi nous.

Immédiatement à l'issue du mariage, un léger et délicieux goûter fut servi à l'hôtel Julian, à midi, l'hôte

reux couple partait pour un voyage d'une semaine dans la capitale d'Ontario.

Pour leur bonheur nos meilleurs vœux et souhaits.

Tabac Champlain à fumer et chiquer, 5c. le gros paquet

FETE A CHATEAU-RICHER

La paroisse de Château Richer, était en liesse ces jours derniers à l'occasion de la fête de son vénéré curé, le Rév. M. O. Clouffier. Désirant lui offrir une preuve tangible de leur attachement quelques citoyens décidèrent de se former en comité et mercredi soir ils se réunirent au presbytère et présentèrent au héros de la fête au nom de tous les paroissiens, une jolie adresse accompagnée d'une bourse bien garnie. Il fut dit que M. le curé, quelque très ému au sujet de ce cadeau d'honneurs, trouver des termes heureux pour remercier ces messieurs et fit notamment les honneurs de la réception.

L'adresse d'un style choisi avait été composée et fut lu par M. Ed. Laine, employé civil, la bourse fut présentée par le marguillier en exercice, M. J. Drouin, qui était aidé de M. F. Verreault et J. A. Réaume, autres marguilliers. Ces messieurs étaient accompagnés de M. F. N. Laplante, X. Trépanier, Capt. Jos. H. Dorion, X. Côté, et L. Tremblay, qui les avaient précédés par l'organisation de cette joyeuse petite fête. Le lendemain, c'était le tour de la gent écolière, les Révérendes Dames du Perpétuel Soeurs, qui ont la direction de nos classes avaient préparé pour la circonstance un magnifique programme. Dès le matin, tous les enfants en grande tenue se rendaient au convent et faisaient assister M. le Curé et MM. les commissaires à une jolie petite séance dramatique et musicale, et comme couronnement, ils offrirent à titre de reconnaissance, à notre digne pasteur, deux beaux bouquets spirituels en parchemin une tapage, un couple papier et quelques cartes. Enfin, après un grand-messe solennelle, célébrée vendredi matin, tous se séparèrent emportant un précieux souvenir de ce joyeux anniversaire en réitérant un vœu sincère de longue et heureuse vie parmi nous.

EN PAROISSIEN.

Nouvelles de Saint-Hyacinthe

St-Hyacinthe, 17.

Les travaux de construction intérieure avancent rapidement au convent principal des dames de la Présentation de Marie. L'agrandissement de cette maison déjà fait considérable consiste en une allonge du même style que le corps principal, en pierres à basses et couvre une superficie égale au tiers de la construction totale. En l'état actuel de l'allonge en question, la communauté a déjà dépensé une somme de plus de \$50,000, et l'on estime à \$25,000 le coût des divers matériaux et travaux restant complètement terminés et en cours d'exécution. Dès qu'elle sera terminée, cette construction sera certainement l'un des plus importantes et des plus considérables en cette province.

Vers le 1er mai prochain, M. Albert Chevalier, marchand-tailleur, occupera le magasin No. 213 rue Cascades, ancienne place d'affaires de M. Pierre Thérien, plombier, porte voisine de M. Washington Dufresne aussi marchand-tailleur.

M. J. G. Graham, marchand de nouveautés, vient d'acheter à Jos. Roy, avocat, l'une des résidences privées situées rue Girouard, entre les rues Ste-Marie et Cascade, propriétés que M. J. Roy vient lui-même d'acquiescer de la succession de feu Jos. Barbeau.

Nous sommes informés que M. Gauthier, de l'hôtel Tivoli, vient de louer l'hôtel Vancouver dont il prendra possession sous quelques jours. Le nom de son successeur au Tivoli n'est pas encore connu. Très achalandé autrefois, ce petit hôtel ne paraît pas avoir fait la fortune de ses ancêtres — plv38F50InG. oanB2 2 anciens propriétaires, en aucun temps par le passé, encore moins depuis sa réouverture au mal dernier. Aucune licence n'y ayant été octroyé l'an dernier et le public ne paraissant pas en avoir souffert, nous croyons donc sûrement que l'établissement devrait être au plus tôt converti à d'autres fins. Le propriétaire lui-même y trouverait son compte personnel, même s'il convertissait en logement privé ce débit de liqueurs qui ne paraît pas destiné à enrichir ses licenciés.

L'un de nos jeunes étudiants en droit vient de laisser l'étude de ses patrons pour se livrer au commerce, carrière plus conforme à son activité.

Les actionnaires de la "Ideal Coat Coy" la plupart résidant ici, étaient convoqués en assemblée spéciale jeudi dernier, dans un but qui n'a pas encore été rendu public.

La fabrique "Smporium Cigar" paraît avoir négocié dans des conditions assez favorables avec ses nombreux créanciers, et pourra maintenant continuer ses opérations plus importantes que jamais et avec les meilleures chances possibles de succès.

Les intéressés ont l'intention de faire répéter cette année encore, aux frais de la cité, l'expérience de briser les glaces au moyen de la dynamite ou autres explosifs, aux endroits très futés de barrage au moment de la débâcle sur la rivière Yamaska. En évitant ces barrages au moment de la débâcle, l'on fait disparaître tout danger d'inondation dans la partie de notre cité.

Vol considerable de bijoux

Ottawa, 17.—Des voleurs sont entrés mercredi après-midi, à la résidence de M. J. W. Woods, 323 rue Chapel, et ont fait main basse sur \$4,000 de bijoux et en laissant pour plus de \$5,000. Les voleurs sont introuvables.

Mort du lieutenant-colonel Hughes

Montréal, 10.—Le lieutenant-colonel G. A. Hughes, l'ancien chef de police de Montréal, est décédé samedi matin à son domicile, de la rue Sherbrooke. M. Hughes était malade depuis plusieurs mois. Il laisse une femme et deux enfants.

Les funérailles auront lieu demain, mardi, à la cathédrale.

Le tabac CHAMPLAIN est manufacturé par la Rock-City Tobacco Co.

SUGGESTION WILLIAM TALBOT

Toutes personnes ayant des réclamations contre la succession de William Talbot, en son vivant, cultivateur, de St-Ambroise, ou qui doivent à cette succession, sont priées d'adresser leurs comptes dûment attestés ou de payer sans délai aux sous-signés.

DELAGE & DELAGE, Notaires, 54 rue du Pont.

XXX. 16 fév—8

Comme Complement De Notre Vente Du Mois de fevrier

Un avantage précieux pour les connaisseurs

1200 Verges de Tapis Axminster Anglais, val. \$1.25 \$1.75, vendus pour...

1200 Verges de Soies Taffetas Unies, val. 45c tant 85c pour...

Tout le reste du moins 10 p.c. de reduction sur toutes les marchandises.

P. J. COTE

Vis-a-vis la Cote du Palais

Nouvelles du Sport

HOCKEY

QUEBEC IL SUBIT UNE DEFAITE

Le club de hockey Grand-Mère a vaincu le Québec II samedi soir, par cinq points contre un. Les visiteurs avaient une équipe redoutable qui malgré l'effort de nos champions, a triomphé d'eux.

La glace était en bon état, mais le jeu fut la plus part du temps individuel.

Paquet, le gardien des buts du Grand-Mère, a été extraordinaire. A Bellefleur, il a joué une forte partie.

Sur l'équipe du Québec, Leblanc, Macdonald et Leonard se distinguèrent particulièrement sur les avant.

Les avants du Québec étaient certainement plus forts que ceux des visiteurs et le coach, le plus part du temps fut sur le terrain des visiteurs.

Voici comment s'établirent les équipes: Grand-Mère—Buts, Paquet; point, A. Bellefleur; cover-point, Les visiteurs; centre, Gill; rover, Mooney; ailes, Bowen, M. Bellefleur.

Québec II—Buts, D. Power; point, Leblanc; cover-point, H. Blair; centre, Macdonald; rover, Leonard; ailes, Ruel et Morency.

Arbitre—Dessé Brown, Montréal.

QUEBEC VAINQUEUR DU MONTREAL

Montréal, 17.—Samedi, à l'Aréna, le Québec a vaincu le Montréal par 7 points contre 6. Le temps de la journée, les deux équipes avaient chacune 6 points contre 6 et la partie finale fut en faveur du Québec.

Les visiteurs avaient une bonne équipe qui se distinguait fort contre le Montréal.

SHAMROCK ENCORE VAINCU

Ottawa, 17.—Le Shamrock a été complètement défait par l'Ottawa devant 1,000 personnes. Les visiteurs n'a-

vaient pas une équipe digne de l'Ottawa qui fit 15 points contre 1. Il n'y eut que le gardien des buts Kenny du Shamrock qui plusieurs fois réussit à sauver l'honneur de son équipe.

CE SOIR

Le club de hockey St-Patrice rencontrera au Paintor Québec, le jeune Marcotte. La joute promet d'être contestée, car les équipes sont en bonne condition.

DEFI

Le Gold Star II lance un défi au National III pour une partie de hockey qui aurait lieu mercredi soir, à 8 hrs, au patinoir St-Roch.

TRIBUNE LIBRE

A PROPOS DE VOL DE BOIS

"L'Événement" du 15 courant a annoncé que deux jeunes gens de St-Alphonse ont été condamnés à deux mois de prisons, et dénoncés comme voleurs de bois sur les limites des MM. Price Bros. & Co.

Pour faire connaître les faits tels qu'ils sont, je vous demanderai si vous voulez bien publier ce qui suit: Ces deux jeunes gens sont de braves et honnêtes garçons et appartenant à des familles très respectables.

Ne trouvant pas d'engagements dans les chantiers qui se font rares ici, cet hiver, Edm. Robbe et R. Rousseau, s'aventurèrent dans les montagnes du Saguenay pour se faire quelques milliers de bardeaux de cèdre, qu'ils charroyaient à leurs cours pour fournir le pain quotidien. Tout en travaillant, ils prennent quelques couples de lièvres pour se nourrir et nourrir la famille.

Ils n'ont jamais fait d'excursions de chasse sur le terrain du club Labourer, qui se trouve de 20 à 25 milles de leur ouvrage.

Pour la première offense, ça paraît un peu sévère que de se voir refusé le paiement de la coupe de leur bois et d'être condamné à la prison.

Pour remédier beaucoup d'avance, je me soumettrai votre très humble serviteur et lecteur.

XXX.

THE DE CEYLAN VERT OU NOIR

Est le thé le plus parfait. La raison? C'est que la nature pourvoit au sol et au climat et que les planteurs préparent le thé d'une façon scientifique des plus approuvées. Le thé Ceylan est pur, délicieux et de qualité supérieure. Essayez-le et vous serez convaincu.

En vente chez tous les bons Epiciers

La Grippe!

La Grippe est une maladie qui se fait encore sentir malgré que l'hiver commence déjà à tirer à sa fin. Rien de dangereux comme les époques de transition d'une saison à l'autre. C'est alors surtout que la grippe commet des ravages sérieux. Il n'y a qu'un remède qui donne des satisfactions dans ces cas, c'est le fameux

VIN DE QUINQUINA DE LONDON

A VENDRE PARTOUT

Dépot Général à la PHARMACIE W. BRUNET & CIE En Gros et en Détail 139 et 141 rue St-Joseph, St-Roch, Québec

Le roi Christian SES FUNERAILLES

La déposition mortelle est déposée à côté des anciens rois du Danemark

Copenhague, 17.—Le corps du roi Christian a été transporté hier, de l'église Christianborg à la cathédrale de Roskilde, où il sera enterré à côté des anciens rois de Danemark.

Toute la ville de Copenhague avait pris un aspect de deuil. Les affaires étaient suspendues et des emblèmes de deuil avaient été disposés de tous les côtés. Toute la population, vêtue de noir, de même que les habitants des villes voisines, venus à Copenhague pour la circonstance, s'était portée sur la place qui fait face à l'église Christianborg et sur le parcours que devait suivre le cortège funèbre, attendant avec patience et recueillement de pouvoir donner un dernier témoignage de respect et d'affection au monarque défunt. Sur tout le parcours, les fenêtres étaient garnies de spectateurs qui avaient de magnifiques bouquets pour honorer le défunt. La plupart des propriétaires d'appartements ont annoncé leur intention de donner à des œuvres de charité le produit de la location de leurs fenêtres, voulant témoigner de cette façon leur respect à la mémoire du roi Christian.

Un peu avant midi, les rois de Danemark, de Grèce et de Norvège, la reine Alexandra, l'impératrice douairière de Russie et d'autres membres de la famille du défunt se sont rendus à l'église Christianborg, où a été célébré un court service funèbre, auquel assistaient également les représentants des chefs d'Etat étrangers.

Après cette cérémonie, le cercueil, qui était couvert de l'étendard royal de Danemark, a été transporté par des cloches des églises et de la marine sur le corbillard qui attendait au dehors. Précédé de l'infanterie et de la cavalerie, le cortège s'est rendu à la gare du chemin de fer. Immédiatement derrière le corbillard venait un écuier tenant par la bride "Jussuf," le cheval favori du roi Christian. Suivant une vieille coutume danoise, ce fidèle conseiller sera tué ce soir. Il était suivi de voitures dans lesquelles se trouvaient pris place les représentants des familles royales représentées aux funérailles. Les princesses assistaient au défilé des fenêtres des maisons voisines.

Jusqu'à ce que le cercueil ait été placé dans le wagon du train qui devait l'emporter à Roskilde, on entendait de minute en minute, le son des cloches des églises et de la marine qui étaient tirés à l'arsenal.

Pendant le défilé, les associations de vétérans, les étudiants et un grand nombre d'autres sociétés étaient venues grossir les rangs de ceux qui suivaient le cortège.

Sur tout le parcours, on pouvait se rendre compte de l'affection que le peuple danois avait pour son vieux souverain. Le profond silence qui régnait n'était interrompu que par les sanglots des femmes.

A l'arrivée à la gare, le cercueil a été de nouveau transporté par des officiers dans un wagon transformé en chapelle ardente, où quelques membres de la famille royale sont venus prendre place.

À Roskilde, le corps du défunt, escorté par un régiment de dragons, a été transporté à la cathédrale où il a été placé sur un catafalque en attendant le dernier service funèbre, qui sera célébré dimanche.

Jean Géréardy

Nous transmettons samedi à nos lecteurs la très agréable nouvelle de la visite prochaine à Québec, de l'incomparable virtuose belge Jean Géréardy qui doit se faire entendre à l'Auditorium le 5 mars prochain. Cette nouvelle espérée a dû faire tressaillir un grand nombre de nos lecteurs et étonner tous les dilettantes de la ville. En effet, Géréardy est un artiste hors classe, c'est le roi des violoncellistes passés, présents et, peut-être, futurs; et quand ceux qui sont au courant du mouvement musical parlent de Géréardy, ils en parlent toujours avec une respectueuse admiration. C'est le Jagannou du violoncelle. Cet artiste est non seulement un virtuose auquel personne ne peut être comparé, mais c'est, au physique, un véritable Apollon, ce qui ne gêne rien. Les lignes de la figure sont belles, les traits fins et rajeunissent le front à 30

DRAGEES MEYNET
D'EXTRAIT NATUREL DE FOIE DE MORUE
ET VIN MEYNET
Remplacant avantageusement l'huile de foie de morue sans avoir aucun de ses inconvénients.

Dépot Général: CHARTON, Pharmacie, 2, Rue Tison, PARIS

Quebec Steamship Co. Ltd.

LES BERMUDES

De New York aux Bermudes en 48 heures par le nouveau vapeur à double hélice "Bermudian" d'une capacité de 6,500 tonnes. Traversée tous les six jours.

DE NEW-YORK AUX INDES OCCIDENTALES

Départ tous les dix jours pour les Indes Occidentales, Antilles, France et Danemark.

Un voyage spécial à l'été de New York par le steamer "Victoria" le 17 février 1906, arrivera aux Bermudes, Trinidad, Jamaïque, Cuba et Bahama. Comme toutes les autres lignes, le climat, ce voyage est insupportable.

On peut se procurer des prospectus illustrés, montrant les tarifs de passage et autres informations en s'adressant à:

ARTHUR AHERN, secrétaire, 40, Dalhousie, Québec.
A. E. OUTERBRIDGE & Co., 25, Broadway, N. Y.
F. S. Stocking et J. H. Hone, Jr., 25, Broadway, N. Y.
1906—Jan. Assagés des billets, Québec.

LE RESULTAT

Le résultat des élections municipales sera affiché ce soir sur les planches de L'ÉVÉNEMENT, rue de la Fabrique.

LA COMPAGNIE ALLAN

Il est probable, dit la "Patrie" que la compagnie Allan suivra l'exemple du Pacifique et adoptera le port de Québec comme le point terminal de ses grands navires océaniques, destinés plus spécialement au service des passagers.

LA CANDIAN Bank of Commerce vient de prendre pied à l'île du Prince Édouard, en achetant la banque des Marchands de cette province.

LA COMPAGNIE RICHELIEU ET ONTARIO

Le dernier état des opérations de la compagnie Richelieu et Ontario pour la saison de 1905 accuse une augmentation considérable sur celles de 1904. La recette totale a été de \$1,217,373.61 soit augmentation de \$217,504.10 sur l'année précédente.

L'INTERCOLONIAL

Le projet de réforme dans l'administration de l'Intercolonial comprend le changement du système de tenue des livres et l'augmentation du prix de transport pour les passagers.

GROSSE QUESTION

On annonce de Québec que des arrangements sont conclus pour acquiescer au profit des ministres le contrôle des ports de départ et d'arrivée dans la compagnie du "Soleil". Les membres du gouvernement Laurier semblent avoir l'argent dont ils ont besoin quand il s'agit d'acheter ou de fonder des journaux. Qu'ont-ils besoin alors de la pension qu'ils se sont votés, l'an dernier? — "La Gazette."

OBITUAIRE

Le public et les nombreux amis du Dr Catellier, ont appris avec chagrin la mort de son fils, le Docteur Alfred Catellier, âgé de 37 ans, arrivée samedi matin, à Berlin, H. E. V. M. Catellier fut de brillantes études au séminaire et à l'Université Laval de cette ville, et les jeunes gens de cette époque se rappelleront les brillantes qualités qui ornaient son cœur et son esprit. A Berlin, où il était très estimé, sa nombreuse clientèle savait apprécier ses connaissances médicales.

Le Dr Catellier est parti samedi soir pour Berlin, et sera de retour avec la dépouille mortelle de son fils demain matin, par le train du Grand-Tronc, venant de Richmond. Le service sera chanté à la Basilique, à 9 hrs a. m., le même jour. L'enterrement aura lieu au cimetière St-Charles. A la famille si cruellement éprouvée nous offrons l'expression de notre vive sympathie.

Nous regrettons d'apprendre la mort de M. Charles Hardy, maître-carrossier, décédé hier soir, à sa résidence, rue Claire-Fontaine, à l'âge de 40 ans. M. Hardy sera vivement regretté non seulement par sa famille, mais aussi par tous ses concitoyens à qui il donnait l'exemple des plus belles vertus chrétiennes.

Le défunt, à force de travail de persévérance et aussi d'économie, était parvenu à se créer une belle position dans son industrie. Nous offrons à la famille nos sincères condoléances.

VERDICT

Le corner Jolicoeur a tenu une enquête ce matin, sur le corps d'Abraham Royer, âgé de 46 ans, décédé subitement samedi. Le verdict rendu est: "Mort d'une congestion pulmonaire causée par une indigestion."

Langue de Bœuf de Clark

est toujours de mise sur une table bien servie. Son goût délicat la fait estimer de tous. Elle est tendre, appétissante et savoureuse.

NOTES PERSONNELLES

Mlle M. L. Duquet est allée à St-Jean Port-Joli où elle sera l'hôte de Mlle Verreault.

A la Cour Supérieure

Eloges funèbres de feu l'hon. juge Andrews

Tous les membres du Barreau présents.—Les cours s'ajournent en signe de deuil

Ce matin, à l'audience de la Cour Supérieure, l'hon. juge en chef Routhier, entouré de ses collègues, les honorables juges Sir A. P. Pelletier, Langelier, Carroll, Climon et Cannon, a fait l'éloge funèbre de feu l'honorable juge Andrews.

Tous les membres du Barreau étaient présents. L'hon. juge Routhier a prononcé l'allocution suivante:

Messieurs, vous savez tous quel triste devoir nous réunit ce matin: la Cour Supérieure est en deuil; elle a perdu l'un de ses membres les plus éminents. L'un de ceux qui lui faisaient honneur par la noblesse de son caractère, par la droiture et la distinction de son esprit, par l'étendue de ses connaissances légales et de sa science, par son amour inébranlable de l'accomplissement de ses devoirs de magistrat et enfin, par l'impartialité, la science et la justice de ses arrêts.

L'HON. JUGE ROUTHIER

Messieurs, vous savez tous quel triste devoir nous réunit ce matin: la Cour Supérieure est en deuil; elle a perdu l'un de ses membres les plus éminents. L'un de ceux qui lui faisaient honneur par la noblesse de son caractère, par la droiture et la distinction de son esprit, par l'étendue de ses connaissances légales et de sa science, par son amour inébranlable de l'accomplissement de ses devoirs de magistrat et enfin, par l'impartialité, la science et la justice de ses arrêts.

Mieux que vous peut-être, j'ai été en position de le bien connaître. Nous avons pendant vingt ans travaillé ensemble, peiné ensemble, souffert ensemble, et cherché ensemble la solution de ces problèmes toujours renouvelés que vous nous soumettiez tous les jours, cela, avec un égal souci de la justice et de la vérité, avec une égale défiance des jugements humains, et avec une conviction profonde de la mystérieuse incertitude des lois.

Et bien! pendant ces vingt années, vous le savez, il nous est arrivé quelquefois—rarement, cependant—de différer d'opinion; mais il y a une chose qui ne nous est jamais arrivée: nos dissentiments n'ont jamais troublé la sérénité de notre amitié, et il n'est jamais arrivé qu'une parole désagréable ait été échangée entre nous. C'est qu'il y avait chez notre ami des qualités du cœur égales à celles de l'esprit, et si j'ai pu vous dire qu'il était un modèle pour les juges, je puis ajouter que, pour ses concitoyens en général, il a été l'exemple de toutes les vertus publiques et privées.

Je ne connais pas d'existence qui ait été plus que la sienne une leçon vivante et éloquente de sacrifice et de devoir. Je crois réellement que le juge Andrews est mort victime, martyr du travail, de ce travail du magistrat qu'on ne connaît pas assez, de ce travail obscur, sans gloire, inconnu du public, méconnu même quelquefois—le dirai-je, messieurs—par le Barreau, de ce travail absorbant, opiniâtre, renouvelé chaque jour, et qui finit par miner les forces corporelles et intellectuelles.

Le plus bel éloge que l'on puisse faire d'un militaire, vous le savez, c'est de dire qu'il est mort à son poste, à l'ennemi. Aujourd'hui, je puis vous dire que le juge Andrews est mort à son poste: il est mort en magistrat, sur le Banc, toujours livré à son dur labeur; car son dernier arrêt est daté de quinze jours avant son décès. Puis-je ajouter qu'il était face à l'ennemi—lui qui n'avait pas d'ennemis—? Oh! bien! oui, je puis le dire, car il avait une ennemie implacable depuis deux ans; l'incurable maladie qui a fini par l'emporter; chaque matin elle lui barrait la route qui le conduisait au Palais de Justice, mais avec un courage et une énergie sans exemple, il réussissait à passer outre, et il venait prendre sa place sur le Banc pour y rendre justice.

Je n'oublierai jamais la dernière entrevue que j'ai eue avec lui. A force de courage, il s'était traîné, jusqu'à machabre pour me dire qu'enfin il avait décidé de suivre l'avis, que je lui avais donné depuis longtemps, de demander un congé. De mes fenêtres nous apercevions notre grand fleuve qui charriait des glaces, et qui, avec la marée ascendante, remontait vers sa source. Voilà, lui dis-je alors, en lui montrant ce phénomène d'hydraulique, voilà la vraie image de la vie, et ceux qui la comprennent à un fleuve qui descend vers l'océan se trompent; ce fleuve-là ne descend pas le remonte; et quand nous vieillissons, nous montons. La vie humaine est une ascension.

Vous connaissez, sans doute, ce vers fameux de Lamartine:

L'homme est un dieu tombé qui se souvient des dieux.

Rien de plus vrai. Mais ce n'est pas assez dire. Non seulement, ce dieu tombé se souvient des dieux, mais il y remonte.

Voilà la vie, mon cher juge. Et ses yeux profonds et si beaux, que les heureux.

Il parut ému, et il me regarda avec ceux yeux profonds et si beaux, que

Les élections municipales

LE VOTE SERA CONSIDÉRABLE

La lutte est très chaude

Tout indique que ce vote d'aujourd'hui sera considérable. L'animation la plus grande règne dans tous les quartiers et à midi, tous les candidats se disaient satisfaits.

D'aucuns, il est vrai, ont donné ce matin, des preuves du contraire.

Le sentiment général est incontestablement en faveur de la réforme, mais les influences politiques sont hostiles à ce mouvement et ceux qui avaient encore des doutes sur l'étendue de la clique, dans la présente lutte ont pu se convaincre hier que nous avions raison de dénoncer son intervention.

M. Fitzpatrick a joué tous les atouts dont il dispose en faveur du Parentisme. Il a fait hier un effort considérable contre M. G. Garneau, dans le quartier Montcalm.

La lutte est des plus vives entre M. Garneau et Hancock, dans le quartier Montcalm, Gauthier et Taché, dans St-Louis; Vallé et Tangui dans le Palais; Taché et Samson dans St-Pierre et Cantin et Flset, dans St-Valier.

La nouvelle s'est répandue samedi soir que certains candidats avaient donné ordre aux hôteliers de tenir leurs portes ouvertes aujourd'hui, leur remettant en mains le nécessaire pour payer l'amende. Aussitôt, les commissaires des licences ont fait savoir aux hôteliers qu'une telle infraction aux règlements serait punie de la perte de la licence lors du prochain renouvellement.

L'ÉVÉNEMENT affichera ce soir à ses bureaux, le résultat des élections.

Les élections municipales

LE VOTE SERA CONSIDÉRABLE

La lutte est très chaude

Tout indique que ce vote d'aujourd'hui sera considérable. L'animation la plus grande règne dans tous les quartiers et à midi, tous les candidats se disaient satisfaits.

D'aucuns, il est vrai, ont donné ce matin, des preuves du contraire.

Le sentiment général est incontestablement en faveur de la réforme, mais les influences politiques sont hostiles à ce mouvement et ceux qui avaient encore des doutes sur l'étendue de la clique, dans la présente lutte ont pu se convaincre hier que nous avions raison de dénoncer son intervention.

M. Fitzpatrick a joué tous les atouts dont il dispose en faveur du Parentisme. Il a fait hier un effort considérable contre M. G. Garneau, dans le quartier Montcalm.

La lutte est des plus vives entre M. Garneau et Hancock, dans le quartier Montcalm, Gauthier et Taché, dans St-Louis; Vallé et Tangui dans le Palais; Taché et Samson dans St-Pierre et Cantin et Flset, dans St-Valier.

La nouvelle s'est répandue samedi soir que certains candidats avaient donné ordre aux hôteliers de tenir leurs portes ouvertes aujourd'hui, leur remettant en mains le nécessaire pour payer l'amende. Aussitôt, les commissaires des licences ont fait savoir aux hôteliers qu'une telle infraction aux règlements serait punie de la perte de la licence lors du prochain renouvellement.

L'ÉVÉNEMENT affichera ce soir à ses bureaux, le résultat des élections.

Guérit et toutes les maladies Rhumes des Bronches.

SIROP MATHIEU de Goudron et d'Huile de Foie de Morue. Non-seulement guérit-il le Rhume mais grâce à ses qualités toniques il renforce tout le système hâtant ainsi la guérison complète et prévenant les longues convalescences. Prenez-le votre toux cessera.

Aux Consommateurs de Gaz

Payez votre compte pour le gaz le ou avant MARDI, le 20 courant, et saurez l'escompte.

LES VOLEURS A CHARLESBOURG

Vers les trois heures, ce matin, les voleurs sont de nouveau allés visiter le presbytère de Charlesbourg, mais n'ont pas eu le temps d'emporter leur butin.

ACCIDENT DE VOITURE

Hier après-midi, un cheval attelé à une voiture de promenade, est tombé sur la voie de l'Électrique, Boulevard Langelier. La voiture fut renversée et quelque peu endommagée. L'on s'empresse de dételier le cheval qui, heureusement, ne recut aucun blessure.

ARRESTATION D'UN VOLEUR

Le déstif Walsh a arrêté, hier, à la résidence d'une dame de la Haute-Ville, un individu du nom de Stochow de Toronto, qui était employé chez elle comme serviteur. Stochow est accusé du vol de plusieurs bijoux, et de plusieurs autres délits.

RAPPORT DES Bourses de New-York et Montreal

Table with columns: NEW-YORK, Quotations, Cloture. Lists various commodities like American Smelters, Amalgamated Copper, etc.

RAPPORT DES VENTES DE LA BOURSE DE MONTREAL

Table with columns: Par N. BELLEAU & CIE, courtiers, 33 rue St-Pierre. Lists various commodities like C. P. R., 100 à 171 3/4, etc.

DEMANDES

On demande, pour le bureau dans un magasin de meubles, UN JEUNE HOMME, sachant les deux langues et ayant une belle écriture; un commencement sera préféré. S'adresser par lettre à X. Z. Bureau de L'Événement.

ON demande immédiatement UNE BONNE SERVANTE. S'adresser à Mme H. O. MARTINEAU, 170 rue Desjardins, 19 fév-2.

ON demande UNE BONNE CUISINIÈRE. S'adresser au No 142 rue Ste-Anne, 19 fév-3.

ON demande une bonne SERVANTE sachant faire la cuisine, et une FILLE de chambre. S'adresser au No 32, rue Ste-Anne, 17 fév-2.

Situation Demandée. UNE jeune fille, sachant le français et l'anglais, désire se placer dans un magasin comme commis. Elle pourra fournir de bons certificats. S'adresser au No 28, rue d'Alouette, 16 fév-3.

ON demande UNE BONNE SERVANTE. S'adresser chez Mme ELIE BÉDARD, 44 rue St-Nicolas, Palais, 16 fév-4.

ON demande UNE CUISINIÈRE. S'adresser à Mme L. N. BÉLÉAU, Rue L. N. BÉLÉAU, 72 Côte Lamontagne, Québec, 16 fév-5.

Formier Demandé. ON demande, pour Berthier (en Bas), comté de Montargis, UN FERMIER muni de bonnes recommandations. Pour renseignements, s'adresser par lettre à Boite No 73 Bureau de Poste, Québec, ou au Dr Fortier, 51 Esplanade, Québec, 15 fév-15.

ON demande, immédiatement, UNE FILLE de chambre. S'adresser au No 3, rue Hazel, 15 fév-2.

ON demande une BONNE D'ENFANTS, ayant de l'expérience, pour prendre soin d'un jeune bébé. De bons gages seront donnés à une personne compétente. S'adresser à Mme ADJUTOR DUSSALL, 45, rue St-Jean, 14 fév-2.

ON demande une très bonne FILLE pour prendre soin de deux enfants et pour aider au ménage. L'utile de se présenter sans être muni de bonnes recommandations. S'adresser à Mme G. F. BAILLARGE, 318 Grande-Allee, 31ème maison en descendant de l'avenue d'Esplanade, 12 fév-2.

COUR DE POLICE.—Les officiers du Revenu sont allés dans le comté de Portneuf, saisir deux alambics. Leurs propriétaires auront à comparaître en cour de Police.

Un jeune homme, conducteur de voiture, a été cité devant les tribunaux pour vol d'argent chez son patron. Le mandat d'arrestation a été émis contre un individu de St-Romard pour assaut.

COUR DU RECORDER.—Un charretier, arrêté ivre, sur la rue du Front, a été condamné à 2 mois de prison. Deux journaliers, ramassés ivres, l'un sur la rue St-François et un autre sur la rue Ste-Cécile, ont été envoyés en prison.

NAISSANCE. Lockwell.—Le 18 courant, l'épouse de M. G. J. Lockwell, manufacturier de cigares, un fils.

DECES. Charland.—A Québec, à l'âge de 50 ans et 5 mois, Dame Sophie Lamelin, épouse de feu Thomas Charland.

Les funérailles auront lieu mardi matin, à 9 hrs. Départ de la maison mortuaire, No 8, rue St-Jean, à 14, pour l'église St-Jean-Baptiste, et de là au cimetière Le mont.

Parents et amis sont priés d'y assister.

Larue.—La Pote-au-Freuil, le 18 février, à l'âge de 68 ans et 6 mois, Charles Larue, carrier, époux de Dame Eugénie Larue.

Les funérailles auront lieu mercredi matin, à 9 hrs, pour l'église St-Jean-Baptiste, et de là au cimetière Belmont.

Messieurs les confrères de la H. V. ont été priés de se réunir à la résidence du défunt, le soir, à 7 1/2 hrs, pour la récitation de l'office des morts.

Parents et amis sont priés d'y assister.

Troisot.—Le 18 février, à l'âge de 2 mois et 6 jours, Marie-Victoire-Gabrielle, enfant de Joseph Troisot, vivant.

Funérailles: mardi, le 21 février. Départ de la maison mortuaire, No 8, rue St-Jean, à 14, pour l'église St-Roch, à 2 1/2 hrs après-midi, pour l'église St-Roch.

Parents et amis sont priés d'y assister.

Hardy.—Le 18 courant, à l'âge de 68 ans et 6 mois, Charles Hardy, carrier, époux de Dame Eugénie Hardy.

Les funérailles auront lieu mercredi matin, à 9 hrs, pour l'église St-Jean-Baptiste, et de là au cimetière Belmont.

Messieurs les confrères de la H. V. ont été priés de se réunir à la résidence du défunt, le soir, à 7 1/2 hrs, pour la récitation de l'office des morts.

Parents et amis sont priés d'y assister.

L'Événement.—Le 19 courant, au Château Richer, après une longue maladie, est décédé avec la plus grande résignation, à l'âge de 73 ans et 7 mois, Dame Marie-Dominique Tremblay, épouse de feu Louis Tremblay, son vivant marchand du Palais.

Un service et sa sépulture auront lieu mercredi matin, le 21 courant, à 8 30 hrs, après l'arrivée du train. Départ de la maison mortuaire, No 8, rue St-Jean, à 14, pour l'église de la paroisse, où aura lieu l'inhumation.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PERDU. Samedi, le 17, un PORTE-MONNAIE contenant la somme de \$67 et \$76, avec le portrait du propriétaire en dessous, à 44, rue du Pont, St-Joseph jusqu'à la rue de l'Écluse. Prière de le remettre chez L'Événement à 10 hrs, 18 rue St-Joseph, 18 fév-2.

PERDU. Dimanche, le 18 février, à 8 h 30, un porte-monnaie contenant la somme de \$67 et \$76, avec le portrait du propriétaire en dessous, à 44, rue du Pont, St-Joseph jusqu'à la rue de l'Écluse. Prière de le remettre chez L'Événement à 10 hrs, 18 rue St-Joseph, 18 fév-2.

VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de Guillaume Bérubé, marchand, St-Pamphile, INSOUFFRABLE

AVIS EST PAR LE PRESENT DONNE JEUDI, LE 22 FÉVRIER 1906 A 11 HEURES A.M.

Sera vendu au bon bureau, 44 rue Dalhousie, Bas-Ville, Québec, l'actif de cette succession, comme suit:

4—Fonds de commerce général.....\$1,165 14
Aménagement du magasin..... 11 00

B—Crédits d'après liste..... \$1,176 14
C—Crédits sur liste..... 418 93

La vente se fera pour chaque item séparément, l'inventaire et la liste des crédits sont visibles à mon bureau.

Le magasin sera ouvert Mardi, le 20 Février courant, pour inspection du stock et de la liste des crédits.

Conditions de la vente: Argent comptant. V. E. PARADIS, Curateur.

Bureau: 44, rue Dalhousie, Bâtisse de la Cie du Richelieu, G. R. GRENIER, Encanteur, Québec, 18 Février 1906.

VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de Elzéar Jobin & Frère, Confiseurs, Québec, INSOUFFRABLES

AVIS EST PAR LE PRESENT DONNE MARDI, LE 20 FÉVRIER 1906 A 11 HEURES A.M.

Sera vendu sur le No 25 rue Notre-Dame, Bas-Ville, Québec, l'actif de cette succession, comme suit:

—Fonds de commerce de Confiseurs.....\$ 385 51
—Fonds de commerce de pâtisseries..... 122 00

C—Aussi en détail: 10—L'aménagement du magasin et de la boutique, consistant en un four portatif, Machines, Machines pour confiseurs, Vitruvius etc.

20—Le Roulet consistant en un Cheval, un Express, un Heriot et un Harris.

20—Levier jusqu'au ler Mai 1906.....

Le magasin sera ouvert Lundi, le 19 courant, pour inspection du stock et aménagement.

Conditions de vente: Argent comptant. V. E. PARADIS, Curateur-Subrogé.

Bureau: 44, rue Dalhousie, Bâtisse de la Cie du Richelieu, G. R. GRENIER & CIE, Encanteurs, Québec, 18 février 1906.

VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de Eugène Bérubé, Marchand, de la ville de Fraserville, FALLIE

AVIS EST PAR LE PRESENT DONNE JEUDI, LE 22 FÉVRIER 1906 A 10 HEURES A.M.

Sera vendu au Palais de Justice, à Fraserville, l'actif de cette succession comme suit:

A—Fonds de commerce, évalué à.....\$479 25
B—Crédits d'après liste..... 828 31

La vente se fera, pour chaque item séparément, à 10 hrs, à tant dans la quinzaine.

Le magasin sera ouvert Mercredi, le 22 courant, à une heure p.m. jusqu'à 4 heures, pour l'inspection du stock et liste des crédits.

Conditions de paiement: COMPANT. P. LANGLOIS, Curateur.

Bureau: 44, rue Dalhousie, Bâtisse de la Cie du Richelieu, G. R. GRENIER & CIE, Encanteurs, Québec, 18 février 1906.

A LOUER

DE BEAUX BUREAUX au premier étage de la bâtisse au coin de la rue Dalhousie et de la Montagne, chauffé, eau et ascenseur à passer, Améliorations et divisions à la demande des locataires.

Pour information: G. BOSÉ, 85 rue St-Jean, ou J. de S. O., Téléphone No 4, 19.

A VENDRE

1,000 douzaines de bouteilles Crown Spelt, aussi 1,000 douzaines de bouteilles Plain Spelt.

C. J. O'REGAN, Côte du Palais, Tel. 696, 25 fév-6.

MAISON A LOUER

N° 75, rue Arrière. Bon logement de neuf appartements, lum. électrique, bain, beaux cour, écurie et laurier.

S'adresser aux lieux, de 2 à 8 hrs p.m. 14 fév-6.

A LOUER

Le logement du haut, comprenant 5 chambres, avec eau, en face de l'église des Franciscains, près de la barrière Ste-Foye.

S'adresser à DOMINION CORSET MFG CO, 45 rue Dorchester, St-Roch. 17 fév-6.

AUDITORIUM

Semaine commençant le 19 Février. Mat. Mardi, Jeudi, Samedi LA TROUPE FRANÇAISE DANS LE MAITRE DE FORGES

JEUDI SOIR, LE 22 FÉVRIER. Sous le patronage de Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur

Mlle MAUD RICHARDSON et C. BROOK KING. Vaudeville de première classe. Prix populaires: MAT. 10, 25, 35, 50. Le Retour des 40 ans seront annoncés et traités aux Actes.

15% CIGARES DE LA HAVANE 15% IMPORTATION DIRECTE. Reduction de 15 p. c. sur tout notre stock de cigares de la Havane d'ici au 20 de Février. H. BEAUTEY, 22 Rue de la Fabrique, Haute-Ville Québec.

LE BARREAU DE QUEBEC. Assemblée générale du Barreau, lundi, le 19 février 1906. Présents: M. F. X. Drouin, bâtonnier; Phon. Chs. Fitzpatrick, MM. Pontland, Flynn, A. Robitaille, Duboué, Lavery, G. G. Stuart, Brodie, L. P. Pelletier, Montambault, Bédard, Bernier, Beaubien, Trémeau, Dion, H. A. Turcotte, Chouinard, Dorion, Murphy, Morin, Baillargeon, St-Laurent, Alphonse Taché, Jos. Hudson, A. Coriveau, Jolicoeur, C. Barbeau, V. Barbeau, E. Gally, Chalouit, DeGueise. Après quelques remarques du bâtonnier, l'ordre du jour suivant est adopté à l'unanimité.

Union Commerciale de Quebec. Assemblée annuelle. L'Assemblée annuelle des membres de notre Société aura lieu dans nos salles, mercredi soir, le 21 du courant, à 8 30 heures, pour procéder à la réception des rapports et l'élection des officiers.